

## Communiqué de presse

# Ensemble, ça va mieux - 2023 encore plus !

**Bâle, le 17 janvier 2023 – Les bonnes résolutions sont souvent oubliées au bout de quelques semaines. Il en va tout autrement dans l'entraide communautaire, qui poursuit des objectifs clairs, concrets et réalisables. Différentes études prouvent son efficacité sociale et sociétale. Entre-temps, les groupes d'entraide remplissent, outre leur fonction importante pour les personnes concernées, un rôle de plus en plus important dans le système de santé suisse. Ils apportent un soutien et une orientation supplémentaires dans les moments difficiles. Pourtant, il manque encore en Suisse un ancrage légal et un financement de cette offre importante.**

Depuis 2014, le nombre de groupes d'entraide sur des thèmes sociaux, somatiques et psychiques a augmenté de 14%. Le nombre de consultations dans les centres régionaux d'entraide autogérée a augmenté de 51% au cours des deux dernières années. Rien qu'en 2020, 133 nouveaux groupes d'entraide ont vu le jour en Suisse. Les trois quarts de ces groupes traitent de problèmes de santé et de problèmes psychiques : Les membres s'aident mutuellement à gérer leur quotidien et à faire face à des traitements et à des conditions cadres souvent exigeants. Non seulement la qualité de vie s'en trouve améliorée, mais les personnes concernées peuvent aussi mieux utiliser les aides disponibles dans le domaine médical et social. De plus, les groupes d'entraide offrent des réponses possibles aux défis et questions sociales et sociétales difficiles de notre époque.

### Effet prouvé à plusieurs niveaux

Une étude de la Haute école de Lucerne et de l'Université de Lausanne datant de 2017 montre clairement que l'entraide a des effets positifs tant au niveau individuel que social. L'entraide complète les soins de santé et le secteur social et contribue à la prévention. Elle peut en outre sensibiliser à de nouveaux thèmes importants pour la société. Les groupes d'entraide contribuent notamment à les intérêts des personnes concernées soient mieux perçus. Une étude bibliographique réalisée à l'automne 2022 par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) montre en outre que la promotion des compétences en matière d'autogestion, et donc aussi de l'entraide, peut conduire à un allègement possible du système social et de santé et à d'éventuelles économies de coûts. Cela vaut également dans le cadre du projet "Hôpitaux favorables à l'autogestion" d'Entraide Suisse en collaboration avec Promotion Santé Suisse, en particulier à l'interface entre le secteur hospitalier et le secteur ambulatoire.

### Les politiques sont appelés à agir

Contrairement à l'Allemagne et à l'Autriche, il manque en Suisse un ancrage légal de l'entraide. C'est ce que préconise la motion "Entraide" de la conseillère nationale bâloise PS. Sarah Wyss de décembre 2021. Celle-ci a été rejetée par le Conseil fédéral en mars 2022

pour diverses raisons. La motion sera traitée pour la première fois en 2023 par la Commission des affaires sociales et de la santé du Conseil national.

Les groupes d'entraide fonctionnent sur une base purement bénévole et génèrent ainsi environ un million d'heures de travail bénévole. Cette précieuse contribution au système de santé nécessite toutefois un minimum d'encouragement. Les expériences d'Entraide Suisse le montrent : Même avec des structures de soutien légères, le nombre de groupes d'entraide augmente. Or, il n'existe en Suisse aucune base juridique pour cette promotion de l'entraide. De plus, un financement de base de cette offre fait souvent défaut. C'est ce que la motion Wyss veut améliorer. Et c'est pour cela qu' l'Info Entraide Suisse s'engage activement en 2023.

#### **Informations complémentaires et liens :**

- **L'entraide communautaire en Suisse (étude 2017) :**  
<https://www.selbsthilfeschweiz.ch/shch/de/was-ist-selbsthilfe/studien-und-literatur.htm>
- **Etude bibliographique de l'OFSP "Mehrwehrt der Selbstmanagement-Förderung" (novembre 2022) :** <https://www.selbsthilfeschweiz.ch/shch/de/aktuell/news/2022/selbstmanagement.html>
- **Motion Sarah Wyss "Entraide" :** <https://sarahwyss.ch/2022/03/05/der-bundesrat-will-die-selbsthilfe-rechtlich-nicht-verankern>

#### **N'hésitez pas à nous contacter pour toute question :**

Lukas Zemp, directeur de l'Info Entraide Suisse, tél. 061 333 86 01 ou [l.zemp@selbsthilfeschweiz.ch](mailto:l.zemp@selbsthilfeschweiz.ch)

#### **Info Entraide Suisse**

Depuis 2000, la Fondation Suisse pour l'Info Entraide Suisse agit au niveau national au service de l'entraide communautaire, indépendamment de la thématique, du degré d'implication ou de la forme d'aide pour l'idée de l'entraide communautaire - tout à fait dans l'esprit de "Ensemble, ça va mieux". Depuis 2001, la fondation a un mandat de prestations de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), qu'elle met en œuvre en collaboration avec 22 centres régionaux pour l'entraide autogérée et diverses organisations d'entraide pour quelque 2'800 groupes d'entraide et 43'000 participants sur environ 300 thèmes. L'entraide autogérée apporte une contribution importante au système social et de santé suisse. Entraide Suisse s'engage pour une meilleure reconnaissance de l'entraide et de son offre en Suisse.

**Info Entraide Suisse | Laufenstrasse 12 | CH-4053 Bâle**

Tél. 061 333 86 01 | [info@selbsthilfeschweiz.ch](mailto:info@selbsthilfeschweiz.ch) | [www.selbsthilfeschweiz.ch](http://www.selbsthilfeschweiz.ch)